

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**  
**N° 2023 – TEMP 33 bis**

Demande présentée le : 21 mars 2023  
Par : LEDOUX Elodie  
sis : 8 chemin du Mesnil à JUZIERS (78820)  
Au bénéfice de : elle-même  
Adresse :  
Surface occupée : un (ou des) camion (s)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

**ARRETE**

**Article 1 :** Madame LEDOUX Elodie est autorisée à occuper le domaine public avec un (ou des) camion (s) sis 8 chemin du Mesnil à JUZIERS (78)

**du 24 mars au 07 avril 2023**

**Article 2 :** Ces travaux nécessiteront :

- Interdiction de stationnement à proximité du 8 chemin du Mesnil à JUZIERS signalisation à la charge du demandeur et neutralisation du stationnement unilatéral alterné devant ce numéro ;
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

**Article 3.** Madame LEDOUX Elodie est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 4.** Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 22 mars 2023

Le maire, Ketty VARIN

